

Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

L'article 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen stipule que « tous les citoyens (...) sont admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ».

Alors que la Révolution française de 1789 a mis fin à une société d'ordre et de privilège, l'École en accordant les mêmes enseignements à tous les enfants quels que soient l'origine sociale et le sexe, assure les conditions d'une société plus égalitaire. Autrement dit, l'École vise à favoriser l'**égalité des chances**, *principe selon lequel les chances d'accès aux positions sociales souhaitées ne dépendraient plus des facteurs hérités (origine sociale, sexe, lieu d'habitation...)*.

Pour autant, l'École parvient-elle à agir sur les destins individuels de façon à assurer l'égalité des chances ? Questionner le rôle de l'École sur les destins individuels revient à se demander comment l'école s'est transformée pour permettre l'accès de tous les enfants aux savoirs (objectif d'apprentissage 1) et à comprendre pourquoi les inégalités persistent malgré les actions engagées (objectif d'apprentissage 2).

Objectif d'apprentissage 1 : Comprendre que, dans les sociétés démocratiques, l'École transmet des savoirs et vise à favoriser l'égalité des chances ; comprendre l'évolution, depuis les années 1950, des principaux indicateurs mesurant l'accès à l'école et à l'enseignement supérieur (taux de scolarisation, taux d'accès à un diplôme ou à un type de formation) en distinguant les processus de massification et de démocratisation.

L'École transmet des savoirs et contribue à l'égalité des chances

- La transmission des **savoirs** à l'École vise à apporter un *ensemble de connaissances et de compétences à tous des élèves* qui sont reconnues par la délivrance de diplômes. Les diplômes valident ainsi une reconnaissance de compétences mobilisables sur le marché du travail.
- L'école vise à favoriser l'égalité des chances car en dispensant le même enseignement à tous les élèves, elle a pour objectif de leur permettre d'avoir les mêmes chances de réussite et d'ascension sociale.

Quelles transformations de l'école pour assurer l'égalité des chances ?

Auparavant, seuls les enfants de nobles et de bourgeois de sexe masculin accédaient au collège, les filles, elles, en étaient exclues, destinées à accomplir des tâches domestiques. Au XIXe siècle, les réformes scolaires s'engagent en faveur de l'égalité des chances. Les lois ont rendu l'école obligatoire et gratuite pour tous et toutes et ont allongé la durée des études (en 1985, la loi vise à mener 80 % d'une classe d'âge au niveau baccalauréat).

La démocratisation de l'école en question

Depuis les années 1950, la **massification scolaire** ou *la hausse des effectifs des enfants scolarisés en partie due à l'allongement de la durée moyenne des études*, se renforce. Pour autant la **démocratisation scolaire**, *processus selon lequel la réussite scolaire est indépendante de l'origine sociale*, reste inachevée.

Une incontestable massification scolaire :

Tous les enfants indépendamment de leur milieu social vont à l'école. Aujourd'hui en France, tous les enfants âgés de 3 ans (97,5 % d'entre eux) sont scolarisés, et ils le sont de plus en plus longtemps, puisqu'à l'âge de 18 ans, 78 % sont encore en formation initiale et c'est le cas de 43,2 % des jeunes de 21 ans.

Les conséquences en sont multiples :

- Une hausse du nombre d'enfants scolarisés. Entre 1960 et 1990, le **taux de scolarisation** des enfants de 3 ans, mesuré par *le rapport entre le nombre d'élèves en formation initiale d'un âge déterminé, inscrits dans un établissement d'enseignement, et le nombre total des jeunes de cet âge*, passe de 60 % à presque 100 %.
- La hausse du taux de scolarisation s'accompagne d'un allongement de la durée des études. En 1959, la loi prolonge l'obligation scolaire de 2 ans supplémentaires, jusqu'à 16 ans. Alors que 30 % des enfants de 16 ans étaient scolarisés en 1953, ils sont 95,8 % en 2018. Les années 1980-90 enregistrent une seconde vague de massification sous l'effet de la mise en place progressive du collège unique et de l'objectif de mener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. Aujourd'hui, 80 % des jeunes de 18 ans sont scolarisés contre 15 % dans les années 1950. À partir de 2020, pour lutter contre le « décrochage » scolaire, les jeunes de 16 ans sans formation et sans emploi ont l'obligation de se former jusqu'à l'âge de 18 ans.

L'élévation du taux d'accès au baccalauréat s'accompagne d'une explosion, depuis le début des années 2010, des effectifs dans l'enseignement supérieur. L'objectif est de conduire 50 % des générations actuelles et à venir à un niveau bac +3.

- La massification scolaire s'accompagne d'une hausse du **taux d'accès à un diplôme ou à une formation**. Ce taux est mesuré par *la part d'élèves d'une génération qui obtient un diplôme ou qui accède à une formation*. Ainsi, le taux d'accès au baccalauréat ne

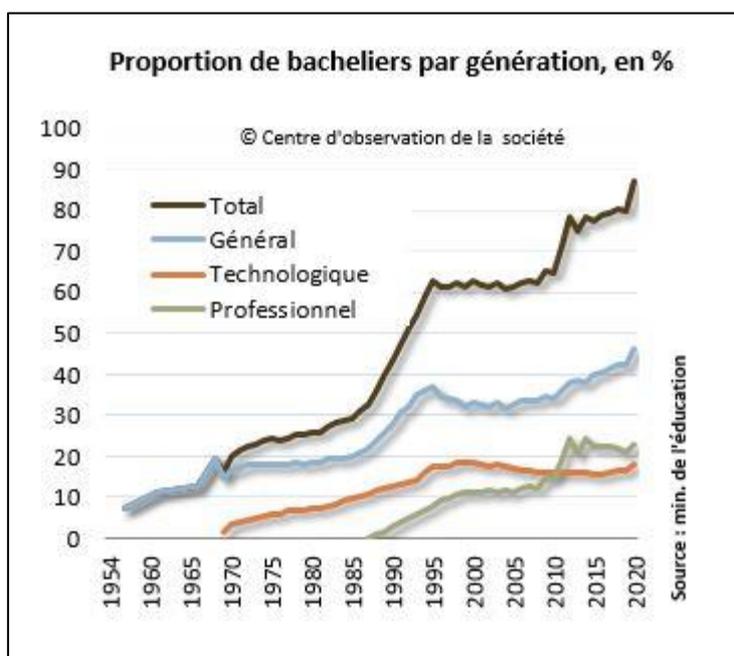
cesse de progresser entre les générations tout comme le taux d'accès à l'enseignement supérieur. Le niveau d'éducation de l'ensemble de la population s'est considérablement élevé. Aujourd'hui près de 90 % d'une génération atteint le niveau du baccalauréat contre un jeune sur 10 dans les années 1960. Les enfants sont scolarisés pour une durée plus longue et obtiennent des diplômes de plus en plus élevés, une dynamique qui bénéficie bien aux enfants des milieux populaires jusqu'à écartés de cette trajectoire.

La massification scolaire a bien mené une plus grande égalité des chances et a donc contribué à la démocratisation scolaire : l'accès aux niveaux les plus élevés ou aux filières les plus prestigieuses sont désormais accessibles à toutes et tous. Toutefois, la démocratisation scolaire reste relative.

Une démocratisation scolaire inachevée

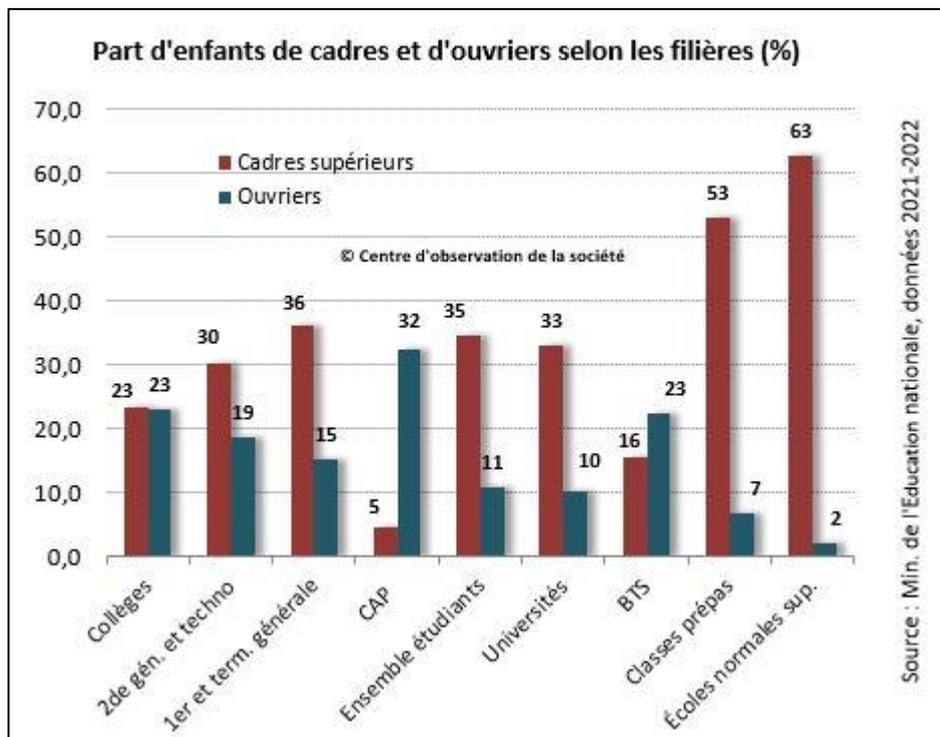
Tous les jeunes ne suivent pas les mêmes trajectoires d'étude.

- Le taux d'accès au bac a certes augmenté mais surtout par la création des filières technologiques (1968) et professionnelles (1985). En 2023, 62 % des enfants d'ouvriers non qualifiés obtiennent leur baccalauréat, dont seulement 34 % dans la filière générale et technologique contre la quasi-totalité (94 %) des enfants de cadres. Même si les élèves qui appartiennent aux milieux populaires ont indéniablement plus de chance d'obtenir un bac aujourd'hui qu'il y a trente ans, ils accèdent toutefois moins aisément aux filières les plus valorisées que ceux des milieux favorisés. Dans la génération née en 1970-74 par exemple, 68 % des enfants de cadres, les professions intermédiaires ou indépendants obtiennent un bac contre 41 % des enfants d'employés ou d'ouvriers.



- L'inégalité des chances dans l'enseignement supérieur est encore plus importante, notamment dans les grandes écoles. Généralement, les étudiants qui parviennent à

entrer dans ces écoles ont, après le baccalauréat, étudié dans une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). Or, en 2021-2022, 53 % des élèves de ces grandes écoles sont des enfants de cadres supérieurs contre 7 % des élèves appartenant au milieu ouvrier.



Objectif d'apprentissage 2 : Comprendre la multiplicité des facteurs d'inégalités de réussite scolaire (notamment, rôle de l'École, rôle du capital culturel et des investissements familiaux, socialisation selon le genre, effets des stratégies des ménages) dans la construction des trajectoires individuelles de formation.

De multiples facteurs expliquent les inégalités de **trajectoires individuelles de formation** identifiées par des *parcours scolaires différenciés*.

Le rôle de l'école dans le renforcement des inégalités sociales

- L'école ne parvient pas à compenser les inégalités de naissance. La France se situe parmi l'un des pays les moins performants de l'OCDE en la matière. En classe de sixième, seuls 8,3 % des élèves issus d'un milieu social favorisé accusent un retard important à l'école contre 19,4 % des jeunes issus d'origine modeste.

- Dans les écoles en zone prioritaire (REP ou REP+), on compte deux fois plus de professeurs peu expérimentés et un niveau général des élèves inférieur à la moyenne nationale.
- Les performances varient fortement selon les établissements. Certains bénéficient d'équipes pédagogiques dynamiques et/ou stables qui sont plus ou moins favorables aux apprentissages.
- De même, l'ambiance de travail, la nature des interactions, la collaboration entre les élèves et la bienveillance observée entre le maître et les élèves ont un effet déterminant sur les apprentissages.

Le rôle du capital culturel et les investissements des familles

Il existe un lien fort entre origine sociale et réussite scolaire. Les enfants de milieux favorisés héritent d'un capital culturel favorable à la réussite scolaire alors que les enfants des milieux sociaux modestes doivent fournir un effort plus conséquent pour y parvenir. La famille transmet un **capital culturel**, c'est-à-dire *l'ensemble des ressources culturelles (connaissances, savoir-faire, maîtrise de la langue et art notamment) et « savoir-être »*, qui est déterminant dans la réussite scolaire.

De fait, les trajectoires scolaires des élèves sont fortement liées au capital culturel des familles.

En 2020, parmi les jeunes âgés de 20 à 24 ans, 65 % étudient ou ont étudié dans le supérieur.

C'est le cas de 77 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans dont le père est cadre, de profession intermédiaire ou indépendant, contre 52 % de ceux dont le père est ouvrier ou employé.

La culture valorisée dans les catégories favorisées (sensibilisation à l'art, à la lecture, à la musique, etc.) sont précisément celles valorisées par la culture scolaire.

Les **investissements familiaux**, c'est-à-dire *les ressources mobilisées au service de la réussite des enfants*, renforcent les inégalités de capital culturel. Ainsi, les familles favorisées parviennent à financer du soutien scolaire et/ou des stages à l'étranger, elles disposent aussi de ressources (bibliothèque, aide aux devoirs, chambre individuelle avec bureau...) pour s'impliquer dans les activités scolaires et extra-scolaires.

Le rôle du genre

Le genre explique aussi les inégalités à l'école. En termes de réussite scolaire, les filles réussissent scolairement mieux que les garçons : elles redoublent moins fréquemment, ont de meilleurs résultats scolaires et poursuivent plus souvent des études supérieures. Pour autant, elles ne parviennent pas à être aussi nombreuses que les garçons dans les écoles et formations les plus prestigieuses. À niveau scolaire égal, les garçons continuent d'atteindre de meilleurs diplômes et des formations plus valorisées et rémunératrices. Elles représentent par exemple 40,9 % des effectifs dans les classes préparatoires aux grandes écoles en 2022-2023.

Dans les familles, la **socialisation** est différenciée **selon le genre**, *l'attitude des adultes diffère selon le genre de l'enfant ce qui conduit à la transmission de valeurs et de normes différentes*. Les garçons sont encouragés à la compétition alors que les filles peuvent être valorisées pour leur capacité à se mettre en retrait. Ces constructions genrées (rôle

masculin/féminin) créent ainsi à leur tour des positionnements et des ambitions elles-mêmes différenciées. Les garçons et les filles ne se projettent pas de façon identique.

Les filles sont sur-représentées dans les filières littéraires et les sciences humaines et sous-représentées en mathématiques, sciences physiques ou sciences de l'ingénieur. Ainsi, en 2022-2023, les CPGE scientifiques accueillent 69,1 % de garçons contre 30,9 % de filles alors que les CPGE littéraires ont un effectif très féminisé, 70,3 % de filles contre 29,7 % de garçons. Ces orientations correspondent aux stéréotypes intériorisés des rôles masculins et féminins dans la société. Ces choix ne relèvent pas des compétences réelles des garçons et des filles mais d'ambitions qui résultent de cette socialisation différenciée selon le genre.

À l'École, La socialisation est également différenciée. Les garçons sont plus encouragés dans les activités physiques et collectives et les filles dans les activités de lecture, écriture et les activités de sociabilisation. L'esprit de compétition dans les activités sportives est stimulé plus particulièrement chez les garçons. De fait, les filles, préparées à se conformer aux attentes de l'institution (calme, écoute, travail associé à la féminité), obtiennent globalement de meilleurs résultats. Les enseignants accordent généralement plus d'attention et de temps aux garçons et les incitent à plus d'autonomie. Selon une étude de l'OFCE, les enseignants, notamment en mathématiques, consacrent environ 44 % de leur temps aux filles, contre 56 % aux garçons. De fait, les garçons prennent davantage la parole en classe que les filles et les enseignants pensent que les garçons ont plus de chance de réussite dans les disciplines dites « masculines » comme les sciences. Ils vont donc davantage les encourager et les conduire à réaliser des progrès. Un processus auto-entretenu qui devient une source d'inégalités entre les filles et les garçons.

Le rôle des stratégies des ménages

Les **ménages** mettent en place **des stratégies**, c'est-à-dire des *actions en vue de favoriser la réussite scolaire de leurs enfants* : choix d'un établissement privé ou contournement de la carte scolaire (choix d'options, déménagement ou autre) par exemple. La plus faible réussite scolaire des enfants issus des catégories populaires peut s'expliquer par des calculs coût-avantage réalisés par les familles. Il est plus rationnel pour un enfant issu d'un milieu populaire de privilégier des études courtes. En effet, les coûts et les risques de l'investissement scolaire de long terme sont très élevés (frais d'inscription, coût des livres, transport, logement...) au regard des avantages qu'il pourrait apporter. De plus, le temps passé à étudier représente un « manque à gagner » (si la personne étudie au lieu de travailler, elle se « prive » d'un salaire). Alors que les milieux sociaux favorisés s'autorisent les filières plus longues, d'excellence et coûteuses, les enfants des milieux plus modestes procèdent à des choix moins exigeants et moins coûteux.

Que l'on considère le milieu social ou le genre, l'inégalité des chances face à l'école est une réalité statistique. La sélection sociale et genrée continue d'exister. La massification scolaire ne s'est pas accompagnée d'une complète égalisation des chances. L'école demeure inégalitaire. Autrement dit, la massification est loin d'avoir permis une pleine démocratisation.